

## Chapitre 1 - La demande : l'évolution des pratiques sportives

Il s'agit tout d'abord **d'analyser la demande**...pour proposer des offres de pratiques et concevoir des équipements sportifs adaptés. Au cours de ces dernières années, les pratiques sportives ont énormément évoluées. Aussi, l'analyse des pratiques sportives pose un problème de définition...

### **I. 40 ans d'enquête sur les pratiques sportives des français**

Il existe des enquêtes clefs qui ont révélé des enjeux quant à la définition de la pratique sportive...



### 1. 40 ans d'enquête sur les pratiques sportives des français....

- **1967:** Insee, *Les comportements de loisir des français.*
- **1985:** Insep, *Pratiques sportives des français.*
- **1994:** Credoc, *Les comportements des consommateurs d'articles de sport.*
- **2000:** MJS et Insep, *Les pratiques sportives aujourd'hui en France.*
- **2002:** FPS/Ipsos, Observatoire du sport, *Sports et sportifs en France.*
- **2003:** Insee et MJSVA, *Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages.*
- **2010:** CNDS, Direction des sports, Insep et MEOS, *Enquête pratique sportive 2010.*

Ces différentes enquêtes échelonnées sur les 40 dernières années **nous permettent de mesurer les grandes évolutions de la pratique sportive en France.**

Il a fallu attendre **1967** pour avoir les premières données à grande échelle concernant la place de la pratique sportive en France. Une des premières enquête est celle l'INSEE portant sur **Les comportements de loisir des Français** (celle-ci avait été réalisée sur un échantillon de 6637 personnes de plus de 14 ans).

Par la suite, les données recueillies furent reprises jusqu'à aboutir à une synthèse intitulée *l'Evolution de la pratique sportive des Français (1967-1984)*. L'auteur, Garrigues y a notamment déterminé le « profil-type » des pratiquants.

**En 1985** : une seconde grande enquête portant directement sur les activités physiques est menée par une équipe de l'INSEP (Irlinger, Louveau, Métoudi).

L'étude est publiée en 1987 sous le titre de *Pratiques sportives des Français* (celle-ci est réalisée sur un échantillon de 3000 personnes de 14 à 74 ans)

**En 1994**, Pouquet et Moati publient pour le compte du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, une enquête sur *Les comportements des consommateurs d'articles de sport* (celle-ci est réalisée sur un échantillon 1010 personnes de 14 à 65 ans).

**En 2000**, le Ministère de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec l'INSEP lance une grande enquête intitulée *Les pratiques sportives aujourd'hui en France*. Elle est dirigée par Mignon et Truchot et menée sur un échantillon de 6527 personnes de 15 à 75 ans).

**En 2002**, un observatoire du Sport est lancé par la Fédération Professionnelle du Sport et l'IPSOS (en 2007 : échantillon 5249 personnes de 4 à 65 ans) : il réalise des enquêtes récurrentes en 2002, 2004, 2007 qui visent aussi à saisir les « marchés du sport » pour la FPS, mais qui donne des informations sur la socio démographie sportive.

**En 2003** : l'Insee en collaboration avec MJSVA a publié une partie de son enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) portant sur le sport : les pratiques culturelles et sportives et leur « cumulativité ».

**En 2010** : Une enquête sur la pratique physique et sportive en France, commanditée par le CNDS et le ministère en charge des sports, a été réalisée par la MEOS (Mission des études, d'observation et des statistiques du MENJVA) et le laboratoire de sociologie de l'INSEP qui en ont assuré la maîtrise d'œuvre.

Les résultats sont disponible dans Revue Stat Info décembre 2010 (le mode d'interrogation est proche de l'enquête 2000 de Patrick THIERY).

Mais quelques débats et problèmes méthodologiques ont été posés par ces différentes enquêtes différentes.



## Les débats méthodologiques: la polysémie du sport

- Deux modes d'interrogation
  - ✳ Un mode « fermé »
  - ✳ Un mode « ouvert »
- Le parti pris des « fourchettes » pour cerner toutes les modalités de pratiques sportives, leurs évolutions et leurs constantes
- La place des activités sportives dans les pratiques de loisirs des français (8° position en déclaration spontanée)

Selon Aubel, Lefèvre, Tribou, 2008 :

- La manière d'interroger les français sur leurs pratiques sportives aboutit à des informations très variables selon le mode d'interrogation et à quelques difficultés de comparaison entre les différentes enquêtes quand on veut saisir les évolutions des goûts et des pratiques sportives des français. Se produit un phénomène de double interprétation : de la part de l'enquêteur qui pose les questions et de la part de l'enquêté qui y répond : les résultats varient fortement selon ces interprétations et les représentations des individus.
- Deux modes d'interrogation sont à distinguer
  - Un mode « fermé » : Celui qui définit à priori la pratique sportive (liste d'APS) ou qui ne considère comme sportive que la pratique en association, licencié voire compétitive. Cela est le cas des enquêtes avant celle de l'Insep de 1985 ; Par exemple, dans l'enquête de 1967, sur une liste de 19 activités proposées .....28 % des français se déclarent sportifs.

- Un mode « ouvert » : Celui qui part du principe selon le lequel « le sport c'est ce que font les gens quand ils disent qu'ils font du sport » (Irlinger, Louveau, Métoudi, 1987) A partir de cette définition 73,9 % se déclarent sportifs (cela est en partie dû à la connotation positive associée à la pratique sportive). Dans l'enquête de l'Insep réalisée en 2000, cela passe à 80%.
- Le questionnaire permet ensuite de mesurer finement par une série de questions, la régularité et l'intensité de la pratique sportive déclarée et des modalités de pratiques : une définition large de la pratique permet de ne laisser échapper aucune modalité de pratique de la plus institutionnelle à la plus « autonome » ;

Les différents débats méthodologiques ont abouti à des enquêtes fournissant aujourd'hui ces deux modes d'interrogation et donc des « fourchettes » entre une définition « large » et une définition « restreinte » de la pratique sportive permettant de saisir plus finement la diversification des pratiques et surtout les modalités de pratique. Il y a toutefois un point à retenir qui permet de nuancer ces enquêtes, c'est que la mesure d'évolution des pratiques sportives durant ces 40 dernières années est en partie due à l'extension de *la polysémie du mot sport* et de la *connotation positive* qui lui est associée. Le sport est victime de son succès.

**La première problématique à retenir, c'est qu'il n'y a pas une pratique sportive mais des pratiques sportives. Cela suppose alors de prendre en compte les évolutions mais aussi les constantes.**

D'après l'enquête de la FPS / IPSOS (2007) : parmi les pratiques de loisirs des français, l'activité physique et sportive arrive en huitième position à 51,6%. Elle est déclarée spontanément comme faisant partie de leurs occupations hors temps de travail chez **23,8 millions de personnes** (par ordre de loisir, en première position c'est la télévision pour 79,6 %, en seconde position c'est internet pour 75 %, en troisième position c'est se balader pour 69,7 %, en cinquième position c'est passer du temps en famille pour 69,4 %, puis vient écouter de la musique à 66,4 %, puis être avec des amis à 65,2 % et lire à 56 %).

## II. Des résultats quantitatifs qui se confirment

En quarante ans, nous avons assisté à une augmentation des pratiquants, des formes et des motivations de pratique.

En 1967, l'enquête INSEE montre que 39 % de la population française fait du sport. A l'époque, on a d'autant plus de probabilité d'être sportif que l'on est diplômé. Le niveau de diplôme est un facteur déterminant. La catégorie la plus importante de pratiquants représente les hommes citadins de moins de trente ans.



## 2. Des résultats quantitatifs qui se confirment

- Les enquêtes statistiques et les taux de pratique sportive -> 15 ans
  - 1967 (Insee) : 39 %
  - 1985 (Insep) : 73 % : 3 facteurs
  - 1994 (Credoc) : 68 %
  - 2000 (MJS et Insep) : 83 %
  - 2010 (Insep/Meos): 88 %
- Une augmentation sensible des pratiquants parmi les groupes sociaux qui pratiquaient le moins en 1967
- Une augmentation de la pratique féminine
- Un allongement du cycle de vie sportif.

***Une massification de la pratique sportive***

Vingt ans plus tard, l'INSEP, donne un taux de pratique nationale à 73 %. Cette énorme progression est attribuée à trois facteurs :

- Les groupes sociaux qui s'adonnaient le moins au sport en 1967, comme les agriculteurs, les ouvriers ou les artisans, y ont maintenant accès.
- On assiste à une augmentation de la pratique féminine, les taux de pratique masculin et féminin sont devenus très proches. Mais cela n'empêche pas une forte différenciation des goûts sportifs entre les hommes et les femmes (cf. infra).
- Enfin, il y a une augmentation du cycle de vie du sportif. On pratique de plus en plus longtemps une activité physique. En 1967, le taux de pratique des plus de 60 ans est de 10 %, et en 1987, il passe à 50 %.

En 1994, le CREDOC donnait un taux de pratique de 68 %, ce qui n'est pas significativement différent de celui de l'INSEP.

Enfin, en 2000, le taux de pratique des français est estimé à 83 %.

En 2010, il est estimé à 88 % d'après les stat info de décembre 2010. D'après ces enquêtes, on assiste à une véritable massification de la pratique sportive.

Ces différentes enquêtes montrent bien une évolution quantitative de la population sportive mais il faut faire attention aux chiffres annoncés et les manipuler avec précaution. Or, si l'augmentation est indéniable, l'écart observé entre les 83 % de 2000 et les 39 % de 1967 est aussi dû à une différence de définition du sport dans la réalisation des enquêtes et donc à un dénombrement sensiblement différent par rapport à avant. Pour éviter le piège de cette définition « fourre tout » l'enquête réalisée en 2000 a fait préciser aux enquêtés leur modalité de pratique, leur type d'adhésion, et leur fréquence de pratique. A travers les nuances qu'elle établit dans la définition du sport, cette enquête permet de définir la population sportive française à partir de deux extrêmes.

Si l'on se base sur des critères institutionnels tels que la participation en compétition, l'adhésion à une structure sportive, on peut dire qu'actuellement, près de 5,5 millions de personnes, soit 12 % de la population âgés de 15 à 75 ans, participent à des compétitions sportives, tout en étant membre d'un club ou d'une association.

A l'opposé, si l'on considère tous ceux qui déclarent pratiquer une APS au moins une fois dans l'année, on recense alors 36 millions de sportifs, soit 83% de la population âgés de 15 à 75 ans. Comme chiffre intermédiaire, on pourra retenir que 21 millions de personnes pratiquent au moins une fois par semaine, soit 48 % de la population de référence.

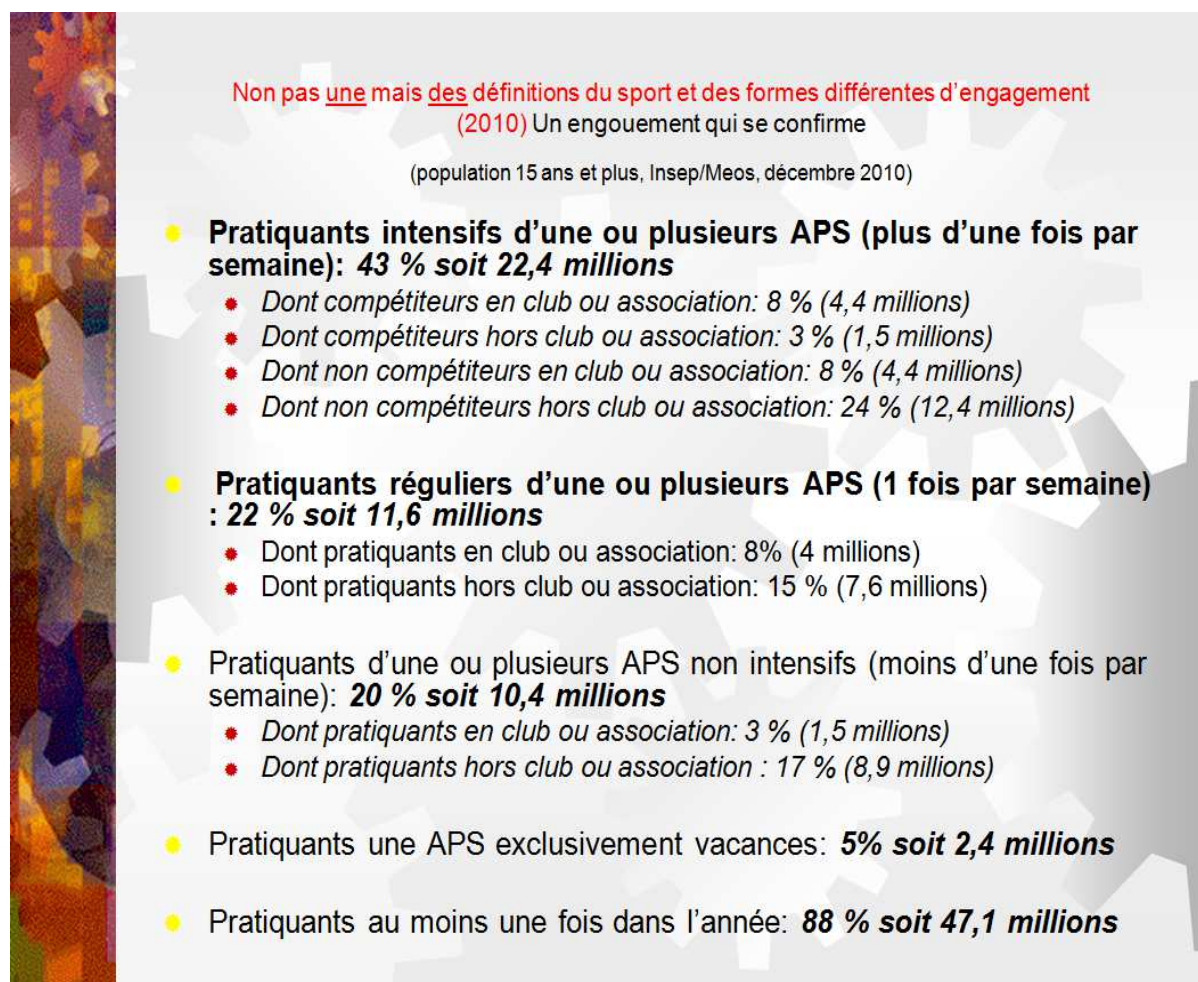
**Tableau 1 : Le « découpage » de la population sportive (2000)**

Types de pratiques	En millions de personnes	En % des 15 à 75 ans	Parmi ces pratiquants	
			Femmes (%)	De 15 à – de 30 ans (%)
Compétition et en club/association	5,4	12	24	48
Compétition	8,2	19	24	50
En club ou association	10	23	40	38
APS au moins une fois par semaine	26,4	60	47	31

APS au moins une fois dans l'année	36,6	83	48	30
Population des personnes de 15 à 75 ans	44,1	100	51	27

D'après les Stat info de décembre 2010 : les premiers résultats confirment ces tendances et une augmentation du taux de pratique depuis 2000.

L'engouement pour les activités physiques et sportives en France est réel. Ainsi, près de 65 % des personnes âgées de 15 ans et plus et résidant en France, soit au total 34 millions d'individus, ont pratiqué de manière soutenue une activité physique ou sportive lors des douze derniers mois précédant l'enquête : c'est-à-dire au moins une fois par semaine, et ce tout au long de l'année (cf. *supra*, tableau 1).



**Non pas une mais des définitions du sport et des formes différentes d'engagement**  
(2010) Un engouement qui se confirme  
(population 15 ans et plus, Insep/Meos, décembre 2010)

- **Pratiquants intensifs d'une ou plusieurs APS (plus d'une fois par semaine): 43 % soit 22,4 millions**
  - Dont compétiteurs en club ou association: 8 % (4,4 millions)
  - Dont compétiteurs hors club ou association: 3 % (1,5 millions)
  - Dont non compétiteurs en club ou association: 8 % (4,4 millions)
  - Dont non compétiteurs hors club ou association: 24 % (12,4 millions)
- **Pratiquants réguliers d'une ou plusieurs APS (1 fois par semaine) : 22 % soit 11,6 millions**
  - Dont pratiquants en club ou association: 8 % (4 millions)
  - Dont pratiquants hors club ou association: 15 % (7,6 millions)
- **Pratiquants d'une ou plusieurs APS non intensifs (moins d'une fois par semaine): 20 % soit 10,4 millions**
  - Dont pratiquants en club ou association: 3 % (1,5 millions)
  - Dont pratiquants hors club ou association : 17 % (8,9 millions)
- **Pratiquants une APS exclusivement vacances: 5% soit 2,4 millions**
- **Pratiquants au moins une fois dans l'année: 88 % soit 47,1 millions**

Parmi ces personnes, celles qui ont une pratique intensive (soit une pratique à plus d'une fois par semaine), elles représentent 43 % de la population de référence (soit 22,4 millions de personnes). Ces pratiquants n'exercent pas systématiquement leur activité dans une structure


et ne font pas nécessairement des compétitions sportives. Ceux qui le font ne constituent qu'une frange minoritaire soit 8 % de la population des 15 ans et plus ce qui correspond 4, 4 millions de personnes.

- Les compétiteurs hors club ou association représentent 3%.
- Les non compétiteurs, adhérant à un club ou une association représentent 8%.
- Et les non compétiteurs hors club ou association représentent 24%.

Les pratiquants réguliers, qui exercent une APS (une fois par semaine), représentent un peu plus d'un cinquième de la population (soit 22% ce qui correspond à 11,6 millions). Et ils la font de manière autonome dans deux cas sur trois.

*D'après l'enquête du CNDS en 2010, la pratique physique et sportive en % de la population des 15 ans et plus en France.*

Pour une Pratique d'au moins une APS au cours des 12 derniers mois : ils sont 89 % soit 47,1 millions de personnes. Parmi eux, il y a :

- ceux qui ont participé à des compétitions ou à des rassemblements sportifs : ils représentent 20 % soit 10,4 millions dont 3 % de pratiquants en club ou une association et 17% de pratiquants hors club ou association 
- les adhérents à une association ou à un club privé marchand qui représentent 31% ;
- Les détenteurs d'au moins une licence sportive qui représentent 17 %.

- Ceux qui pratiquent une APS au moins une fois par semaine représentent 65 %.

- Ceux qui pratiquent moins d'une fois par semaine représentent 20 %.

- Ceux qui pratiquent exclusivement durant les vacances représentent 5 %.



## Adhésion et compétition: deux critères devenus minoritaires

- Les pratiquants n'exercent pas systématiquement leur activité dans une structure (association ou club) et ne font pas forcément de la compétition (8% quand on cumule les deux critères soit 4,4 millions)
- Dans deux cas sur trois: pratique sportive « autonome » que l'on soit pratiquant régulier (66 %) ou intensif (62%)



Donc plus des deux-tiers des pratiquants ne sont pas des adhérents d'une structure que ce soit une association ou un club privé marchand.

Il est intéressant de noter que cette proportion est presque aussi élevée pour les pratiquants réguliers ou intensifs soit respectivement 66 % et 62 %.

En ce qui concerne les pratiques, Mignon et Truchot distinguent les pratiques qui demandent un engagement intensif et une certaine assiduité, comme par exemple les arts martiaux, la gymnastique, la musculation ou le rugby, et les sports plus souvent liés à la détente et réalisés de façon plus épisodique, comme le ski, le vélo, le footing, ou la voile.

**Tableau 2 : L'engagement sportif (2000)**

Activités physiques et sportives	Pourcentage de pratiquants qui...		
	Pratiquent plus d'une fois par semaine	Adhérent à un club	Participent à des compétitions officielles
Arts martiaux	58	71	39

Musculation	52	51	22
Gymnastique	43	49	7
Rugby	41	73	63
Footing	31	40	29
Danse	29	54	13
Vélo	29	30	17

## Quelles pratiques déclarées ? (2000)

### ● Hit parade et volume de pratiquants en millions:

- **Plus de 10 millions:** marche (20,9), natation (14,5), vélo (12,8)
- **De 6 à 7 millions:** footing (6,6), boules (6,1), gymnastique (6,1)
- **De 3,5 à 6 millions:** ski (5,3), **football** (4,6), **tennis** (3,6)
- **De 2 à 3,5 millions:** pêche (3,1), musculation (2,6), tennis de table (2,3)
- **De 1,5 à 2 millions:** roller (1,9), badminton (1,6)
- **De 1 à 1,5 million:** basket (1,4), volley (1,2), glisse eau/neige (1,2), chasse (1,1), danse (1,1)
- **De 0,7 à 1 million:** équitation (0,93), voile (0,89), arts martiaux (0,78)
- **De 0,5 à 0,7 million:** escalade (0,66), golf (0,60), handball (0,58), athlétisme (0,52)

En termes de popularité des pratiques, l'enquête, qui ne proposait pas de liste préétablie, a permis d'aboutir à des groupes, ou familles d'activités à partir des réponses spontanées des enquêtés. En tête, de cette trentaine d'activités viennent la marche, la natation et le vélo, qui dépasse toutes 10 millions de pratiquants. Les premières pratiques institutionnelles citées, sont le football et le tennis avec respectivement 4,6 et 3,6 millions de pratiquants. Ce classement montre également la forte progression des sports de glisse (roller, skate, surf sur eau ou neige). De même on note la forte présence d'activité se déroulant dans un cadre naturel (escalade, ski, footing...). En effet, 63 % des personnes déclarent pratiquer dans un lieu en contact avec la nature.

**Tableau 3 : Les APS les plus souvent déclarées (2000)**

Nombre de pratiquants <sup>1</sup>	Activités ou famille d'activités
Plus de 10 millions	Marche (20,9), Natation (14,5), Vélo (12,8)
De 6 à 7 millions	Footing (6,6), Boules (6,1), Gymnastique (6,1)
De 3,5 à 6 millions	Ski (5,3), Football (4,6), Tennis (3,6)
De 2 à 3,5 millions	Pêche (3,1), Musculation (2,6), Tennis de table (2,3)
De 1,5 à 2 millions	Roller skate (1,9), Badminton (1,6)
De 1 à 1,5 millions	Basket (1,4), Volley (1,2), Glisse eau/neige (1,2), Chasse (1,1), Danse (1,1)
De 0,7 à 1 million	Equitation (0,93), Voile (0,89), Arts martiaux (0,78)
De 0,5 à 0,7 million	Escalade (0,66), Golf (0,60), Handball (0,58), Athlétisme (0,52)

D'après l'enquête de la FPS / IPSOS (2007), lorsqu'on demande aux français pourquoi font-ils du sport ? : Il n'y pas de réponse unique tant le sport est paré de nombreuses vertus, les motivations avancées ne sont pas exclusives les unes de autres.


---

<sup>1</sup> Le total de l'ensemble dépasse les 36,6 millions annoncés dans le tableau 8, car les personnes pouvaient citer plusieurs pratiques.

## Pourquoi les français font ils du sport ? (FPS/IPSOS, 2007): vertus du sport et multiplicité des motivations

- Recherche d'un état général de bien être: entre 74,5 et 96,6 % selon critères
- Préoccupations corporelles et hygiéniques: entre 76 et 57 % selon critères
- Partage un moment de convivialité entre amis ou en famille: 88,3 %
- Jouer, s'amuser: 89,3 %
- Profiter de la nature, de l'environnement naturel: 86 %
- Epreuve des sensations fortes: 41,4 %
- **Se dépasser, rechercher la performance: 37,2 %**
- **Se mesurer aux autres: 23,5 %**



- La recherche d'un état général de bien être : entre 74,5 % et 97,6% selon les critères proposés = se détendre, se défouler, se sentir bien, ressentir une impression de liberté, d'évasion ;
- Les préoccupations corporelles et hygiénistes : entre 76 et 57 % selon les critères : pratiquer une activité nécessaire pour être en bonne santé, entretenir son corps et son apparence corporelle, mincir ou garder la ligne ;
- Le partage, grâce au sport, d'un moment de convivialité entre amis ou en famille : soit 88,3 %. Même si 44,4 % déclarent pratiquer « en solitaire » comme les sports d'endurance, 50 % disent entre amis, 67,4 % en famille, 28 % avec d'autres personnes que les amis et la famille ;
- Le fait de jouer, s'amuser : 89,3 % ;
- Le fait de profiter de la nature, de l'environnement naturel : 86 % ;
- Le fait d'éprouver des sensations fortes : 41,4 % ;
- **Le fait de se dépasser, rechercher la performance : 37,2 % ;**
- **Le fait de se mesurer aux autres : 23,5 %.** 

### III. Des variables sociales de différenciation qui persistent

Les enquêtes attestent d'une augmentation quantitative de la pratique sportive des français (même avec des écarts entre les taux de pratiques relevés), ce n'est pas pour autant que les différenciations sociales n'existent plus en termes d'accès et de pratique.

3. Des variables sociales de différenciation qui persistent

- Le poids des positions sociales: CSP, niveau de diplôme et de revenus

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Prof. Intellectuelles Cadres sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
1967	5%	5%	67,7%	57,6%	35,1%	31,5%
1985	52%	78,1%	90,8%	85%	73,2%	67,5%
2000	66%	83%	92%	92%	86%	81%
2010	87%	90%	97%	95%	90%	92%

#### Stat info décembre 2010 : Evolution de la pratique physique et sportive entre 2000 et 2010

La comparaison des données de l'enquête 2010 avec celles de l'enquête réalisée en 2000 a été effectuée à champ identique (population âgée de 15 à 75 ans), à structure sociale constante et à mode de questionnaire similaire. Notamment, n'ont pas été pris en compte dans les deux enquêtes, les pratiquants utilitaires exclusifs.

Globalement, la pratique physique et sportive des personnes âgées de 15 à 75 ans, même occasionnelle, a légèrement progressé entre 2000 et 2010, passant de 83 % à 88 %. L'affiliation à une association sportive ou à une structure privée a légèrement augmenté en 10 ans et s'établit à 27 % de la population des 15 à 75 ans. La part des personnes de 15 à 75 ans qui ne pratiquent que la marche de détente et de loisir reste constante entre 2000 et 2010, de l'ordre de 11 %. Il existe plusieurs facteurs de différenciation.

##### 1. Le poids des positions sociales

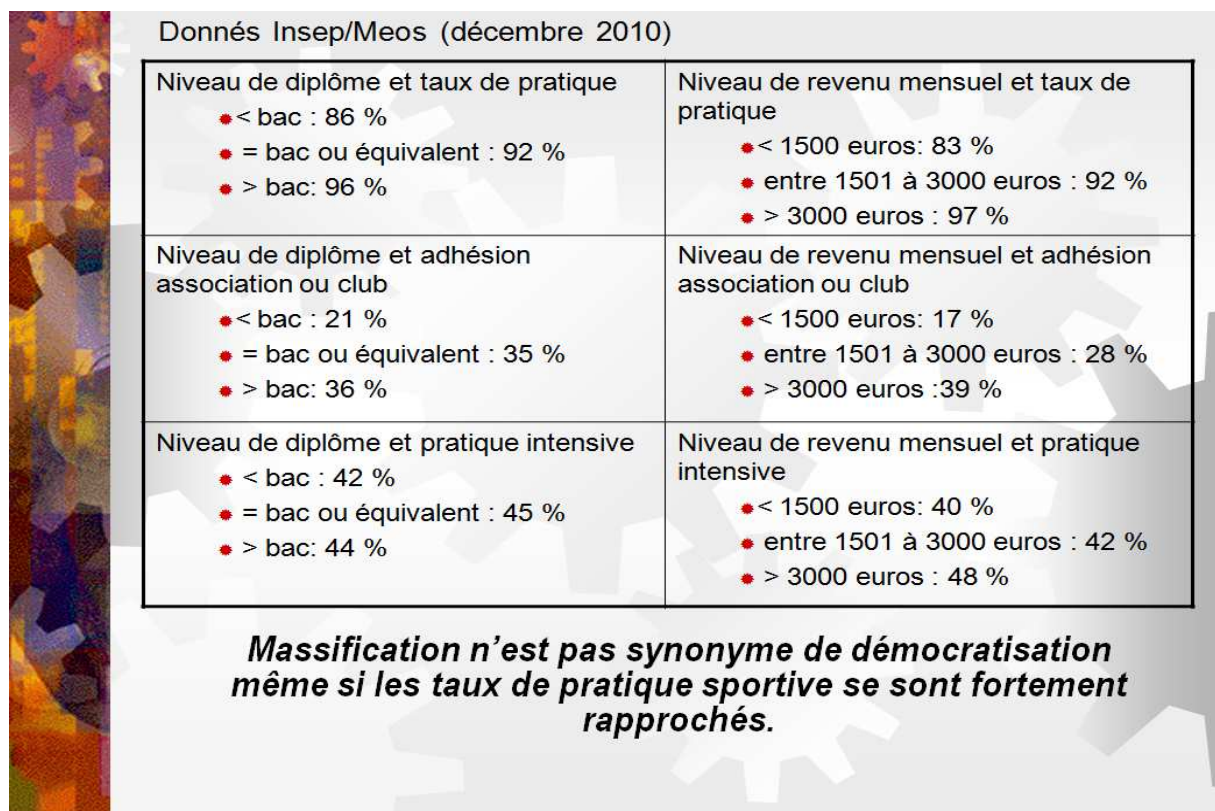
La comparaison des distributions sociales des pratiquants entre les différentes enquêtes montre clairement un rattrapage des catégories « Agriculteur », « Artisan » et « Ouvrier », dont les taux de pratique étaient les plus faibles en 1967 (cf. *infra*, tableau 4).

**Tableau 4 : Evolution du taux de pratique en fonction de la CSP (1967-2000)**

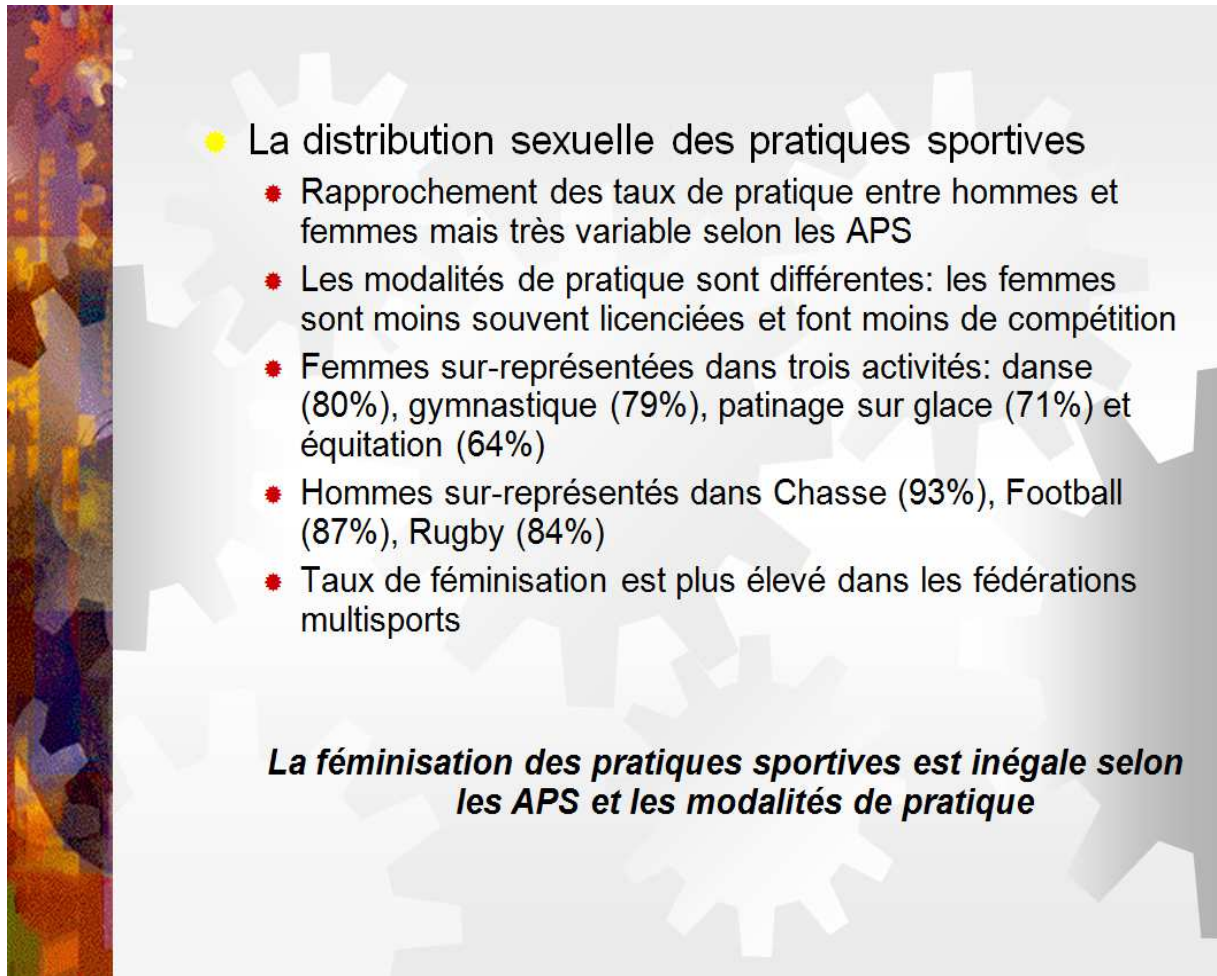
	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Professions intellectuelles, cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1967	5%	5%	67,7%	57,6%	35,1%	31,5%
1985	52%	78,1%	90,8%	85%	73,2%	67,5%
2000	66%	83%	92%	92%	86%	81%
2010	87 %	90 %	97 %	95 %	90 %	92 %

Ce tableau montre clairement qu'on peut parler de véritable **massification** de la pratique, mais on peut encore s'interroger sur sa **démocratisation** (cf. l'écart de 25 points entre agriculteurs et cadres). Certaines APS restent l'apanage des classes favorisées du fait de leur pouvoir distinctif, exemple la voile, le golf, le squash... Tandis que d'autres sont plus présentes dans les milieux populaires (pétanque, pêche, football...)

Selon le niveau de diplôme et le niveau de revenu, le taux de pratique et le taux d'adhésion en club ou dans une association ainsi que l'intensité de pratique, varient fortement.



## 2. La distribution sexuelle des pratiques



- La distribution sexuelle des pratiques sportives
  - Rapprochement des taux de pratique entre hommes et femmes mais très variable selon les APS
  - Les modalités de pratique sont différentes: les femmes sont moins souvent licenciées et font moins de compétition
  - Femmes sur-représentées dans trois activités: danse (80%), gymnastique (79%), patinage sur glace (71%) et équitation (64%)
  - Hommes sur-représentés dans Chasse (93%), Football (87%), Rugby (84%)
  - Taux de féminisation est plus élevé dans les fédérations multisports

***La féminisation des pratiques sportives est inégale selon les APS et les modalités de pratique***

Comme nous l'avons constaté plus haut, la comparaison de l'enquête INSEE de 1967 et INSEP de 1987 montrait une sensible augmentation du nombre de femmes. Cette évolution s'explique en partie par l'accès massif des femmes au salariat au cours des années 70 et 80, ce qui a banalisé la sortie du foyer. Cependant ce rapprochement des taux de pratique entre hommes et femmes ne signifie pas qu'elles accèdent à toutes les pratiques. En fait, tendanciellement, les deux sexes ne pratiquent pas au même moment, ni dans les mêmes espaces, ni avec les mêmes modalités. Toute chose égale par ailleurs, les femmes pratiquent moins souvent en club et font moins de compétition. Trois compétiteurs sur quatre sont des hommes.

**Tableau 5 : Différences d'engagement sportif entre hommes et femmes (2000)**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Non pratique	23,2%	29,1%
Pratique d'agrément ou d'hygiène	11,6%	15,1%
Pratiques sportives non-licenciées	39,2%	43,1%
Pratique avec licence + compétition	17%	5,7%
Total	100 %	100 %

De plus, même si quelques pratiques sont en voie de féminisation (ex. Judo 5,5% à 21% entre 1963 et 1994 ; Tir à l'arc 7,1% à 23% entre 1963 et 1994), le monde sportif reste largement structuré par des divisions sexuelles.

Les femmes sont fortement surreprésentées dans seulement trois activités : la danse (80%), la gymnastique (79%) et le patinage sur glace (71%), alors que les hommes sont majoritaires dans un très grand nombre de discipline et plus particulièrement dans le rugby et le football avec respectivement 6 et 8 % de femmes (licences = 1,8 et 1,9%).

### **3. Le sport dans le cycle de vie : les différents âges du sport**

Depuis les années 1970, le taux de pratiques des personnes âgées de plus de 60 ans n'a pas cessé d'augmenter. A propos du « jeune », on touche là un des points aveugles des enquêtes, car elles ne nous renseignent pas beaucoup sur la pratique des enfants ou des adolescents. On sait cependant, par d'autres travaux que leur pratique est influencée par la CSP des parents et le fait que ces derniers pratiquent ou non (cf. INSEE Première n° 932, Nov.2003). On constate également que l'offre d'activité venant aussi bien, du secteur public que du secteur privé, vise une population de plus en plus jeune. En 1998, plus de la moitié des clubs de baby gym débutaient leurs activités pour des tranches d'âge à partir de deux ans. De même on trouve un nombre croissant de piscines municipales organisant des séances de bébé nageurs et des fédérations proposer des sections « baby gym ». De plus en plus, les deux extrêmes de la population sportive en termes d'âge constituent des cibles privilégiées pour les offreurs de pratique sportive qui voient là une possibilité d'accroître leur marché et d'augmenter la masse des pratiquants.



D'après l'enquête de la FPS/IPSOS en 2007, sur la variation des pratiques selon l'âge : **trois périodes se distinguent : enfance et adolescence / âge adulte et pleine activité professionnelle / seniors (sans la résumer aux retraités).**

*a) L'enfance et l'adolescence : entre éclectisme et quotidien sportif*



- Les différents âges du sport : de la petite enfance aux seniors: l'extension des âges de la pratique sportive et trois périodes (FPS/Ipsos, 2007).
- 1. Enfance et adolescence: éclectisme et quotidien sportif:
  - Taux de pratique 4-19 ans: 74 %
  - Pratique en club: 79 % mais déclin à partir de 14-15 ans
- Pratique intensive: 16,7 % tous les jours, 54,3 % 2 à 3 fois par semaine
  - Différenciation: enfants cadres sup (74,6%) et ouvriers (54,2 %)
  - Eclectisme: 40% font plus de 6 activités et 61 % plus de 4
  - Sur représentation: natation, vélo/vtc, foot, ski, tennis de table, gymnastique, badminton, tennis, roller, basket, danse, athlétisme, patinage sur glace, équitation, arts martiaux, handball.

- Le taux de pratique global entre 4 et 19 ans est à 64 % avec le plus fort taux entre 10 et 14 ans (à 74 %), soit **un taux supérieur à celui des adultes.**
- On observe **une pratique majoritairement en club** (79 %) mais elle commence à décliner à partir de 14-15 ans pour les lycéens.
- Il s'agit d'une **pratique relativement intensive** (16,7 % font du sport tous les jours, 54,3 % deux ou trois fois par semaine). Si on agrège ceux qui en font au moins 1 fois par semaine, le taux correspond à 98 % des enfants et adolescents.
- **La CSP joue comme élément de différenciation** : parmi les enfants de cadre supérieur et de **professions libérales (ils sont 74,6 %)** alors que parmi les enfants **d'ouvriers (ils sont 54,2%).**

- On observe également **un éclectisme important** des pratiques : près de 40% font plus de 6 activités différentes, et plus de 61 % font plus de 4 activités.
- Parmi les 25 APS à forte audience, il existe 17 APS dans lesquelles les jeunes sont surreprésentés : la natation, le vélo, le football, le ski alpin, le tennis de table, la gymnastique, le badminton, le tennis, le roller, le basket, la danse, l'athlétisme, le patinage sur glace, l'équitation, les arts martiaux et le handball.

***b) Age adulte et pleine activité professionnelle ; effets de l'entrée dans vie active et de la mise en couple***

2. Age adulte et activité professionnelle: les effets de l'entrée dans la vie active et de la mise en couple

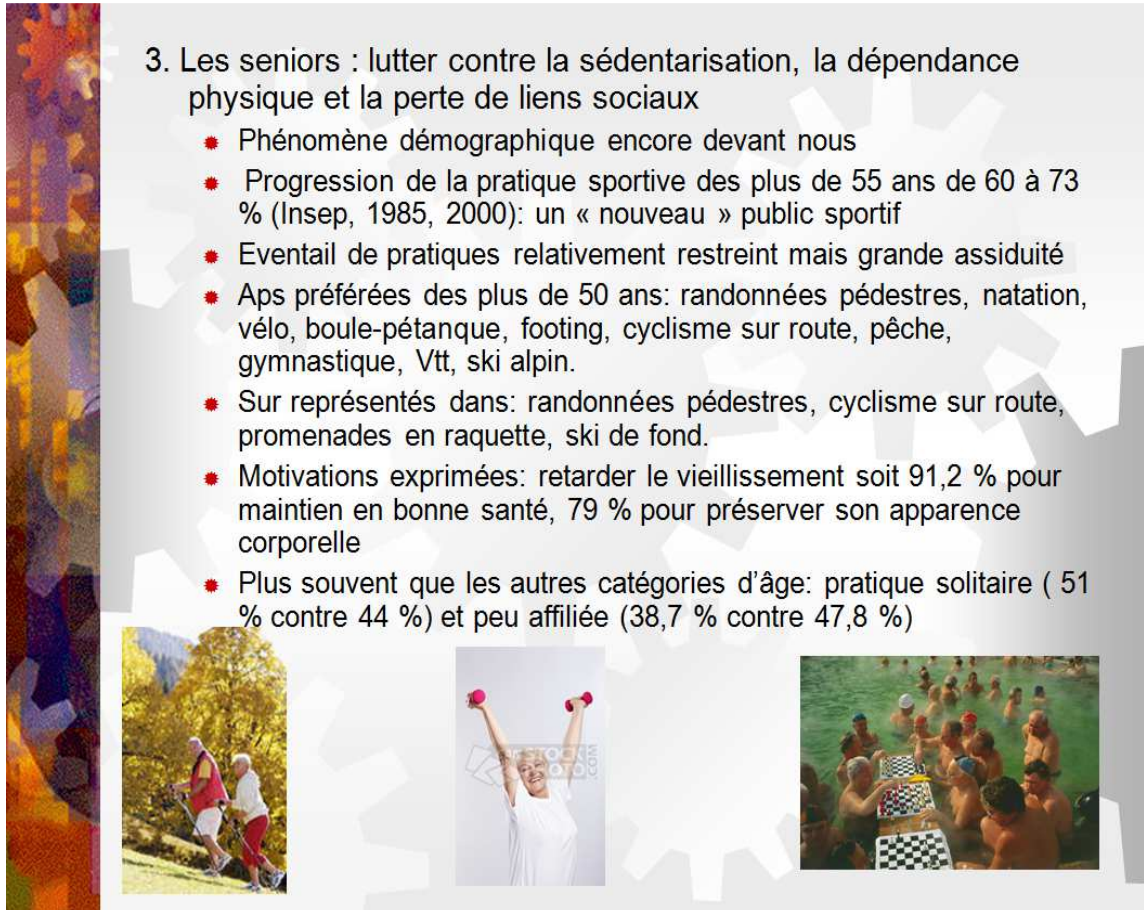
- Réduction de la fréquence de la pratique
- Réduction de la polyvalence sportive
- Transformation du « portefeuille » d'APS avec vocation plus hygiénistes ; fitness, musculation, footing surtout après 30 ans
- Activités compatibles avec activité professionnelle, moyens financiers et vie de famille : diminution des activités chronophages et contraignantes
- Foot, tennis de table, gymnastique, badminton...activités qui subissent le plus d'abandon chez les trentenaires.

L'entrée dans les études supérieures, **l'accès au 1<sup>o</sup> emploi, l'arrivée du 1<sup>o</sup> enfant (entre 20 et 30 ans)** ont des effets sur la pratique sportive : on assiste à une réduction de la fréquence de la pratique (même si elle reste majoritairement hebdomadaire) et de la polyvalence sportive voire un désengagement massif pour certains. On observe également une transformation du portefeuille d'APS avec des pratiques à vocation **plus hygiénistes** : le fitness, la musculation, le footing sont davantage prisées après 20 ans et surtout 30 ans

: ce sont des activités compatibles avec une activité professionnelle, les moyens financiers et la vie de famille.




On observe une diminution des pratiques chronophages ou trop contraignantes (le foot, le tennis de table, la gymnastique, le badminton....sont les activités qui subissent le plus d'abandons chez les trentenaires).

*c) les Seniors : des randonneurs solitaires ?*



### 3. Les seniors : lutter contre la sédentarisation, la dépendance physique et la perte de liens sociaux

- Phénomène démographique encore devant nous
- Progression de la pratique sportive des plus de 55 ans de 60 à 73 % (Insep, 1985, 2000): un « nouveau » public sportif
- Eventail de pratiques relativement restreint mais grande assiduité
- Aps préférées des plus de 50 ans: randonnées pédestres, natation, vélo, boule-pétanque, footing, cyclisme sur route, pêche, gymnastique, Vtt, ski alpin.
- Sur représentés dans: randonnées pédestres, cyclisme sur route, promenades en raquette, ski de fond.
- Motivations exprimées: retarder le vieillissement soit 91,2 % pour maintien en bonne santé, 79 % pour préserver son apparence corporelle
- Plus souvent que les autres catégories d'âge: pratique solitaire ( 51 % contre 44 %) et peu affiliée (38,7 % contre 47,8 %)



Le taux de pratiques des personnes âgées de plus de 60 ans n'a pas cessé d'augmenter.

Les études (Attias-Donfut, 1996) montrent que cette pratique est liée à une peur de la sédentarisation, de la dépendance physique et au souci de conserver des liens sociaux.

Faire du sport quand on est âgé revient à lutter contre l'isolement, entretenir sa santé et montrer qu'on reste « jeune ».

- Ils sont 20 millions de plus de 50 ans en 2007 et ils seront 28 millions en 2030. Actuellement ils représentent 33 % de la population dont 10 millions sont retraités : le phénomène « senior » est devant nous.

- D'après l'enquête de l'Insep (1985 et 2000) : la progression de la pratique sportive chez les plus de 55 ans passe de 60 à 73 % !! : On peut parler de « nouveau » public sportif due aux effets de la forte socialisation sportive des années 50-60.
- L'éventail de pratiques est relativement restreint par rapport à celui des jeunes mais cette spécialisation s'accompagne d'une relative assiduité.
- Parmi les Seniors (de + de 50 ans), les 10 APS préférées sont : la randonnée pédestre, la natation, le vélo, les boules (soient la pétanque et le bowling), le footing-jogging-running, le cyclisme sur route, la pêche, la gymnastique, le vtt, le ski alpin. Ils sont surreprésentés par rapport aux autres catégories d'âges dans la randonnée pédestre, le cyclisme sur route, les promenades en raquette et le ski de fond.
- Leurs principales motivations sont le fait de retarder le vieillissement à 91,2 %, l'affirmation d'un maintien en bonne santé à 79 % et le fait de préserver son apparence corporelle à 61 %, c'est à dire mincir.
- Ils pratiquent plus souvent que la moyenne des français = sous forme de pratique solitaire (près de 51 % contre 44 %) et moins souvent affiliée (38,7 % contre 47,8 %).

*On peut donc confirmer les liens existants entre le profil social des personnes et les différentes formes et niveaux d'engagement dans les pratiques sportives (stat info décembre 2010) selon le sexe, l'âge, le revenu, le niveau de diplôme et la CSP. Ils constituent des facteurs différenciateurs des pratiques sportives.*

#### **IV. Une évolution structurante (et non un effet de mode) : le rapport entre pratique licenciée - pratique « hors-club » ou « auto organisée »**

Un des phénomènes majeurs de l'évolution des pratiques sportives est la très forte progression de la pratique « hors-club » aussi appelée « auto organisée ». Elle se caractérise par un refus de la prise de licence et de la participation à des compétitions officielles. Ainsi, 66 % des compétiteurs sont membres d'un club, tandis que c'est le cas de seulement 15 % des non-compétiteurs.

## 4. Une évolution structurante: le rapport pratique licenciée et « auto-organisée »

- Très forte progression des pratiques « auto-organisées » : pas d'inscription en club, refus de licence, pas de compétition officielle mais pratique régulière, assidue et qualifiée de « libre ».
- Deux pôles de pratique pas forcément opposés ni contradictoires
  - Nombre de licenciés dérisoire par rapport au nombre de pratiquants (marche, roller, skate, vélo, pétanque, table)
  - Nombre de licenciés proche du nombre de pratiquants (arts martiaux, sports collectifs...)
- Insep 1985 .....FPS/Ipsos 2007: 1 sportif sur deux pratique en club ou en association (47,8 %) et 1 sur deux est compétiteur (45 %). Globalement, la pratique licenciée et compétitive ne représente qu'un pratiquant sportif / 4.


De ce point de vue, on peut répartir les pratiques selon deux pôles. Les deux modalités de pratique n'étant pas opposées dans tous les cas, mais se combinent ou sont complémentaires (Insee, EPCV).

- D'un côté, on a les pratiques où le nombre de licenciés est dérisoire par rapport à celui des pratiquants : c'est le cas de la marche, du roller ou du skate ou encore du vélo. Dans des activités comme la pétanque ou le tennis de table, le rapport est estimé à un pour dix.
- A l'opposé, on a des disciplines comme les arts martiaux, que l'on ne peut pas pratiquer dans la rue, ou de manière libre et où le nombre de licenciés est à peu près égale à celui des pratiquants. Attention, il y a parfois plusieurs fédérations pour une même discipline et il existe des phénomènes de masquage : un club fait payer la licence mais ne la déclare pas à sa fédération.

Le cas des pratiques hors club est intéressant, car il recouvre des enjeux économiques (estimation du volume des marchés) et politiques (répondre à la demande sociale) importants.

Ex.1 : Quand on recense 130.000 licences à la fédération française de tennis de table, on compte la même année la vente de plus d'un million et demi de raquette.

Ex.2 : La plupart des pratiquants de skate ou de roller ne sont pas affiliés à la fédération française de roller skating. La question se pose alors pour les collectivités territoriales d'arriver à évaluer la demande et les besoins en terme d'équipements spécialisés (skatepark).

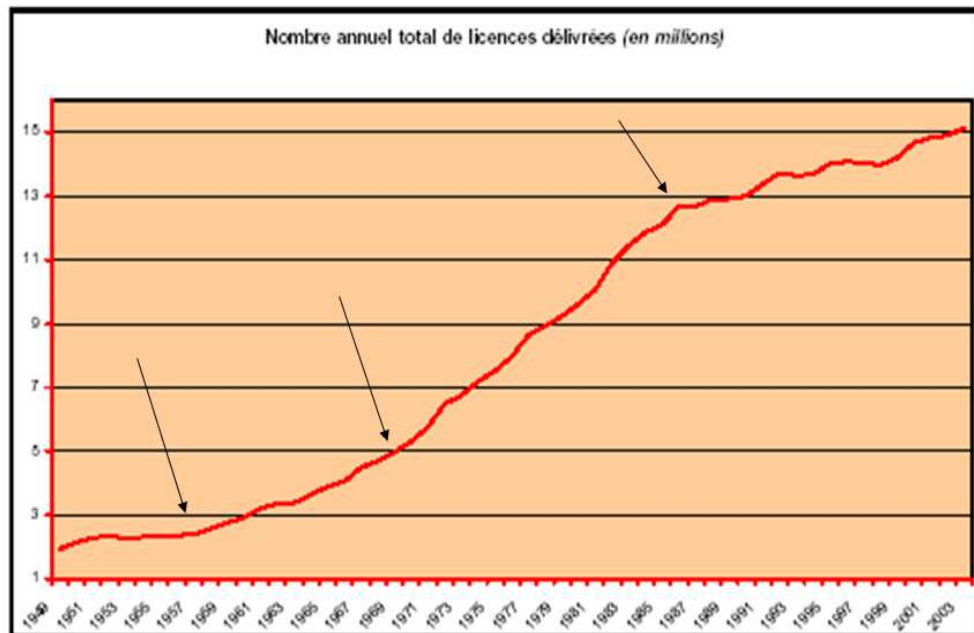
Selon l'enquête de Fps/ipsos de 2007, on estime que la pratique en club ou en association sportive concerne pratiquement 1 sportif sur deux (47,8%). Parmi ces pratiquants affiliés on retrouve un peu moins de compétiteurs (soit 45 %) = 1 sportif sur 4 seulement est affilié et compétiteur. Il s'agit d'un chiffre qui avait déjà été avancé dans l'enquête INSEP en 1985. Donc on ne peut parler de *mode éphémère comme certains dirigeants de fédérations ou de collectivités territoriales le pensent encore !!* = On assiste à une tendance lourde d'évolution. 

## 1. La pratique fédérale licenciée


# La pratique fédérale licenciée

- L'évolution des licences : une courbe en S ou logistique

Graphique 1 : le nombre total de licences de 1949 à 2003




L'analyse démographique de la pratique licenciée est relativement récente car **les sources n'ont pas toujours été de très bonne qualité.** Les informations relatives aux licences ont pendant longtemps changé d'une année sur l'autre (ex. décompte ou non des licences dirigeants ; les licences à la journée...).

Ce n'est qu'à partir de 1963 que se fait la distinction entre hommes et femmes, il y a eu parfois une cumulation de licences relative à plusieurs pratiques telle que la FFJDA qui a longtemps cumulé judo, karaté, aikido et kendo...). Actuellement, il y a également quelques problèmes, car **face au déclin de leurs effectifs et à la volatilité de leur public, les fédérations ne transmettent plus le détail de leur fichier de licence**  se contentent des informations générales demandées par le ministère. Malgré tout, voici quelques données générales relatives à la pratique licenciée en France.

#### *a) une évolution des licences*


Quand on regarde l'histogramme qui représente l'évolution du nombre de licence durant les quelques 50 dernières années, on peut distinguer plusieurs périodes :

- Une **phase de croissance très modeste** jusqu'en 1960.
- Un **démarrage lent de** 1960 à 1968.
- Une **phase de croissance rapide** dans les années 1970-1980.
- Une **phase de ralentissement** depuis 1987.

On notera qu'elle ne caractérise pas uniquement le phénomène sportif, **mais se retrouve également dans divers produits industriels et commerciaux (mêmes courbes ...2002-2003).** 

Selon certains auteurs, **l'accélération de la pratique licenciée, avec les années 1970,** est due aux effets conjugués :

- de la **politique volontariste** de la 5<sup>ème</sup> République (construction d'équipement, augmentation de l'encadrement appelant l'affiliation),
- de la « **sportivisation** » de l'éducation physique (1967-1970),
- des « **forces d'imitation** » se développant au sein de la population,
- de l'effet du **baby-boom** qui voit se constituer une masse importante de jeunes et qui représente une part importante de la population sportive.




- **Une phase de ralentissement depuis le milieu des années 80**
  - Taux de croissance 1949-1956 : + 3% en moyenne
  - Taux de croissance 1957-1986: + 5,9 % en moyenne
  - Taux de croissance 1987-2002: + 1 % en moyenne
- **Phase de « saturation » du marché dont les principaux facteurs:**
  - Vieillesse démographique
  - Développement des pratiques de loisir hors cadre fédéral
  - Concurrence entre fédérations sur population des plus jeunes
  - Concurrence de l'offre privée marchande
- **Ce ralentissement ne touche pas les fédérations de la même façon selon leur structure des âges, leur offre de pratique, la quantité et la qualité des services rendus....**

En ce qui concerne la phase de ralentissement, que l'on pourrait appeler en terme économique de « **phase de saturation du marché** », on peut évoquer :


- Le vieillissement de la population sportive, les seniors aspirant à autre chose que la pratique compétitive.
- Le fort développement des pratiques de loisir, se déroulant hors du cadre fédéral et pouvant être capté par l'offre privée marchande.
- Le développement de courant anti-institutionnel débuté dès les années 80 avec l'arrivée de pratiques revendiquant le qualificatif « libre ». Ex : vol libre ; course libre ; escalade libre ; voile libre (et même Fédération Française Libre d'Aïkido en 1982). Cette tendance relève pour Christian Pociello du souci de certains pratiquants de se soustraire aux contraintes pédagogiques ou bureaucratiques de tous ordres.

Ce déclin ou cette stagnation du nombre de licences, qui est variable selon les fédérations, reste incontestable sur l'ensemble du mouvement sportif français.



Ici, une petite précision s'impose concernant la différence entre licences et licenciés. En effet, **il convient de ne pas confondre le nombre total de licences** (chaque licence est relative à une fédération), **avec le nombre total de licenciés**  que individu pouvant pratiquer plusieurs disciplines et ainsi posséder plusieurs licences). Quand on compte des licences, on ne compte pas des licenciés et inversement. Les sources divergentes légèrement sur le sujet des multi licenciés : la moyenne oscille selon les enquêtes entre 1,26 licence par licencié (INSEP, 1987) et 1,5 licence par licencié (R. Thomas, 1993). Globalement, on peut retenir qu'un licencié sur cinq est titulaire de plusieurs licences. On rappellera également que certaines personnes pratiquent une ou plusieurs activités physiques sans licence et ne font donc pas partie du groupe des licenciés.

### *b. Les plus grandes fédérations : un classement relativement stable*



## Un classement fédéral stable

- Quelques repères **du nombre de licences** (hors ATP) toutes fédérations (hors groupements nationaux) **et pas de licenciés** ( entre 1,2 et 1,5 licence par licencié):
  - 2003: 14,2 millions de licences (33,9% femmes)
  - 2007: 15,1 millions de licences (34,5 % femmes)
  - 2009: 15,5 millions
- La répartition des licences selon le type de fédérations
  - Fédérations unisport olympiques : 7,4 millions soit près de 50 % du total
  - Fédérations unisport non olympiques: 2, 6 millions soit environ 17 % du total
  - Fédérations multisports : 5 millions soit 33 % du total
- Distribution géographique: littoral atlantique, sud ouest, sud est, région corse et départements montagneux des alpes ont le plus fort taux de licence / population
- Age:
  - 1 licence sur 2 est délivrée à un jeune < 20 ans, pour les fédérations uni sports idem pour < 14 ans (judo, gymnastique)
  - Moins de 10 % des licences sont prises par des pratiquants > 50 ans
  - Femmes plus nombreuses à être licenciées dans les fédérations multisports

- **en 2003**, le nombre de licence en France a été évalué, toutes fédérations confondues, à près de 14,2 millions, on y compte 33,9 % de femmes.
- **en 2007**, 16,3 millions de licences sportives et autres titres de participation (ATP) ont été délivrés par les fédérations françaises agréées, dont 15,1 millions de licences et 1,2 million d'ATP et 35,4 % de femmes.

Au total, on enregistre une hausse de 2 % par rapport à l'année 2006, soit le double de celle de l'an passé (qui était à + 0,9 %). Cette croissance concerne aussi bien les licences que les ATP.

Entre 2006-2007 (on est à + 2 %). Les évolutions sont contrastées selon les types de fédérations : on assiste à une augmentation pour les fédérations unisports olympiques (soit + 3,1 %), et une stagnation pour les unisports non olympiques (soit + 5 %) et intermédiaire pour les multi sports (soit + 1,3 %)

**En 2009**, on dénombre 17,3 millions de titres, dont 15,5 millions de licences, soit + 3 % par rapport à 2008. D'après les chiffres en 2007 :

- Pour les fédérations unisports olympiques : il y a 7 460 243 de licences + 359 647 ATP = 7 819 890 de titres ce qui représente **50 % des licences** ;
- Pour les fédérations unisports non olympiques : il y a 2 622 296 de licences + 356 854 ATP = 2 979 150 de titres ce qui représente **17 % des licences** ;
- Pour les fédérations multisports : il y a 5 018 819 de licences + 436 633 ATP = 5 455 452 de titres ce qui représente **33 % des licences** ;
- Il y a un total : de 15 101 358 licences + 1 153 134 d'ATP = 16 254 492 de titres.

**Géographie** : les plus forts taux de licence des fédérations unisports (en fonction du nombre de licence par rapport à la population) sont repérés dans le littoral atlantique, le sud ouest, le sud est, la région corse et les départements montagneux des alpes (stat info juin 2009).

Tableau 6 : Les licences 10 premières fédérations françaises (2009)

Fédérations (hors fédérations scolaires et groupements nationaux)	Nombres de licences (hors Atp)	Variations 08/09 (lic + ATP)
FF de Football	2 225 595	1 %
FF de Tennis	1 125 201	0,8 %
FF d'Equitation	650 437	2,2 %
FF de Judo et DA	574 223	11,4 %
FF EPGV	523 766	1,6 %
FF de Basket-ball	449 263	7,9 %
FF de Golf	410 377	6,4 %
FF Handball	392 761	2,7 %
FF Rugby	322 231	1,8 %
FF de Pétanque et jeu provençal	315 951	- 10 %

- plutôt masculines (**homme > au 2/3 des licences**), par exemple : le football (2%), rugby (2,9%), motocyclisme (4,2%), sport automobile (9,4%), tennis de table (16,9%).
- plutôt féminines (**femmes > au 2/3 des licences**), par exemple : Danse (98%), FFEPGV (94,1 %), le twirling-bâton (91,8%), gymnastique (78,5%), équitation (75,2%)
- mixtes, par exemple : natation (55,2%), volley-ball (45,3%), badminton (40,8%), basket-ball (40,1%), handball(36,6%), tennis (32,3%).

**Le palmarès des licences varie peu pour les fédérations agréées. D'après les stat info de juin 2009, les 10 fédérations au plus fort taux de licence en France sont :**

- La FF de football avec 3,63 licences pour 100 habitants ;
- La FF de tennis avec 1,73 licence pour 100 habitants ;
- La FF d'équitation avec 0,87 licence pour 100 habitants ;
- La FF de judo-jujitsu kendo et les disciplines associées avec 0,85 licence pour 100 habitants ;
- La FF de basketball avec 0,72 licences pour 100 habitants ;
- La FF de golf avec 0,60 licence pour 100 habitants ;
- La FF de handball avec 0,57 licence pour 100 habitants ;
- La FF de pétanque et jeu provençal 0,57 licence pour 100 habitants ;
- La FF de rugby 0,42 licence pour 100 habitants ;
- La FF de natation 0,41 licence pour 100 habitants ;
- La FF de voile 0,40 licence pour 100 habitants.

En ce qui concerne l'âge pour toutes les fédérations confondues : **une licence sur 2 est délivrée à un jeune de moins de 20 ans, pour les unisports c'est 1 sur 2 délivrée à un moins de 14 ans (les plus jeunes se retrouvent en judo et en gymnastique). Par contre moins de 10 % des licences concernent les pratiquants les plus de 50 ans. Les femmes sont plus nombreuses à être licenciées dans les fédérations multisports qui délivrent plus de la moitié des licences féminines.**

**Tableau 6 : Les licences 10 premières fédérations françaises (2009)**

Fédérations (hors fédérations scolaires et groupements nationaux)	Nombres de licences (hors Atp)	Variations 08/09 (lic + ATP)
FF de Football	2 225 595	1 %
FF de Tennis	1 125 201	0,8 %
FF d'Equitation	650 437	2,2 %
FF de Judo et DA	574 223	11,4 %
FF EPGV	523 766	1,6 %
FF de Basket-ball	449 263	7,9 %
FF de Golf	410 377	6,4 %
FF Handball	392 761	2,7 %
FF Rugby	322 231	1,8 %
FF de Pétanque et jeu provençal	315 951	- 10 %

## Une approche par groupes de disciplines sportives (2004)

- Evaluer la pratique licenciée quelle que soit la fédération d'inscription = 13 groupes disciplinaires
- Selon cette méthode (Revue Stat-Info, MJSVA), les 5 groupes les plus importants en nombre de licences sont :
  - Les sports collectifs = + de 5 millions (soit 31 %)
  - Les sports de raquette = + de 2 millions
  - Athlétisme- footing = 1,8 million (dont 15% sur piste)
  - Danse-gym-yoga-musculation = 1,6 million
  - Sports de nature randonnée et/ou montagne = 1,4 million

Au-delà de ces chiffres globaux, on peut constater des disparités entre fédérations, comme le montre ce palmarès des plus grandes fédérations en termes de licences. Si l'on prend les extrêmes, on peut constater que la fédération de football qui représente près de 15 % des licences en France, ne compte que 1,9 % de femmes, tandis que la FFEPGV compte 94.1 % de femmes. Ainsi, on peut définir des :

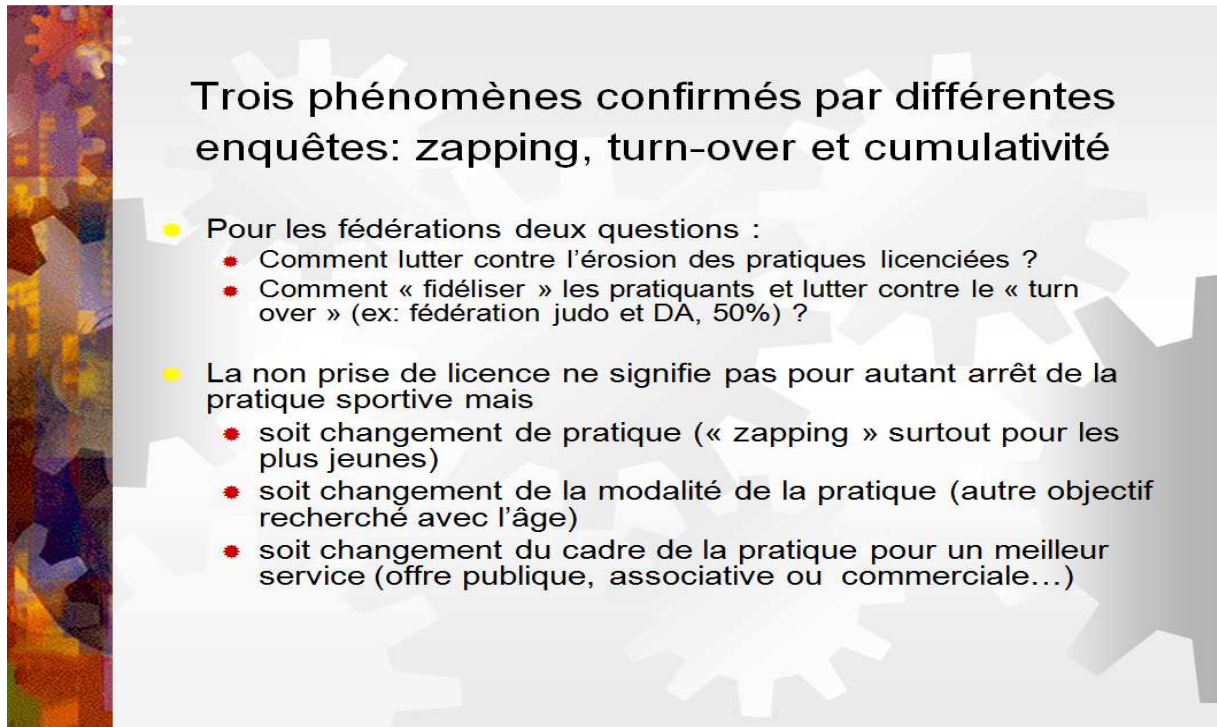
- des disciplines plutôt masculines avec une proportion d'**hommes > au 2/3 des licences**), par exemple : pour football (2% sont des femmes), pour le rugby (2,9% sont des femmes), pour le motocyclisme (4,2% sont des femmes), pour le sport automobile (9,4% sont des femmes), pour le tennis de table (16,9% sont des femmes).

- des disciplines plutôt féminines (une proportion de **femmes > au 2/3 des licences**), par exemple : Danse (98%), FFEPGV (94,1 %), le twirling-bâton (91,8%), gymnastique (78,5%), équitation (75,2%).

- des disciplines mixtes avec par exemple : la natation (55,2%), le volley-ball (45,3%), le badminton (40,8%), le basket-ball (40,1%), le handball (36,6%), le tennis (32,3%).

Ces données, relatives à l'ensemble de la France ne doivent pas faire croire à une répartition homogène des pratiques sur l'ensemble du territoire. Certaines régions sont plus ou moins spécialisées dans un type de pratique.

c) *Le « zapping » sportif, processus de « turn-over » et développement de la cumulativité des pratiques sportives*



**Trois phénomènes confirmés par différentes enquêtes: zapping, turn-over et cumulativité**

- Pour les fédérations deux questions :
  - Comment lutter contre l'érosion des pratiques licenciées ?
  - Comment « fidéliser » les pratiquants et lutter contre le « turn over » (ex: fédération judo et DA, 50%) ?
- La non prise de licence ne signifie pas pour autant arrêt de la pratique sportive mais
  - soit changement de pratique (« zapping » surtout pour les plus jeunes)
  - soit changement de la modalité de la pratique (autre objectif recherché avec l'âge)
  - soit changement du cadre de la pratique pour un meilleur service (offre publique, associative ou commerciale...)

Jusque-là, nous avons constaté une progression globale du nombre de licences en France accompagnée d'un tassement depuis plus d'une quinzaine d'année. Cependant, toutes les fédérations prises individuellement n'évoluent pas de la même manière. Certaines connaissent une forte progression et d'autres sont en régression.

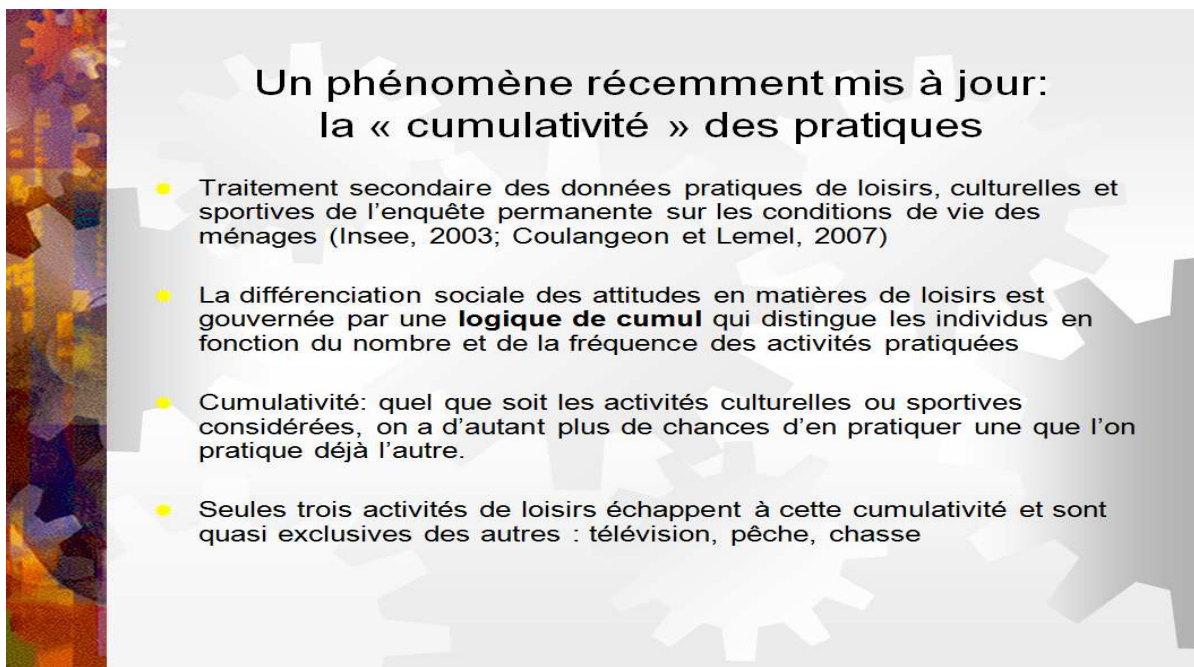
Par exemple, simplement entre 1998 et 2000, la fédération de football américain a progressé de 225 % (elle est passée de 4256 à 13818 licences), les sports automobiles de 49 % (en passant de 39617 à 58934 licences), le char à voile de 46 % (en passant de 9709 à 14194 licence), le base-ball de 44 % (en passant de 9702 à 14008 licences) ; tandis-que dans le même temps, la fédération de course d'orientation chutait de 40 % (en passant de 15787 à 9451 licences), le cyclotourisme de 28 % (en passant de 157072 à 113685 licences), le ski de 18 % (en passant de 234930 à 192974 licences), l'aviron de 15 % (en passant de 70704 à 60282 licences).

Pour les fédérations, se posent donc deux questions :

- D'une part savoir **comment lutter contre l'érosion de la pratique licenciée**. Pour cela, on va chercher à recruter les pratiquants dans des secteurs et des **tranches d'âge de plus en plus large** (des enfants et des personnes âgés), on modifie également l'**offre fédérale en s'éloignant de la pratique compétitive classique et en proposant d'autres modalités de pratique**.

- D'autre part se pose **la question de la fidélisation des pratiquants**, car il ne faut pas seulement **regarder le volume global de licences**, il faut regarder les **taux de renouvellement, le turn-over**. Chaque année, il faut voir **combien de personnes rentre** dans la fédération, c'est le flux d'entrée, mais aussi **combien la quitte**, c'est le flux de sortie. On sait par exemple que **la fédération de judo, qui est la quatrième fédération nationale à un taux de rotation proche de 50 %**, ce qui oblige cette fédération à faire de gros efforts de communication pour remplacer les licences perdues.


Dans le secteur privé marchand, le contrôle du turn-over et sa limitation sont également des problèmes de taille. On citera **l'exemple des salles de remise en forme, où les gestionnaires doivent constamment renouveler leur offre d'activité, changer le décor des salles** etc., pour s'adapter en permanence à une **clientèle de plus en plus volatile** en raison **d'un fort contexte concurrentiel**. Cependant, les personnes qui **quittent une fédération n'arrêtent pas forcément** toute pratique sportive. Le plus souvent elles **passent simplement à une autre activité**. Ce phénomène qui est surtout le fait des jeunes et qui consiste à pratiquer successivement un grand nombre d'activité sans pour autant s'investir sur le long terme est **appelé « zapping » sportif**. Enfin, le traitement secondaire de l'enquête permanente de l'Insee sur les conditions de vie des ménages de 2003 montre le **développement de la « cumulativité »**.



### Un phénomène récemment mis à jour: la « cumulativité » des pratiques

- Traitement secondaire des données pratiques de loisirs, culturelles et sportives de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (Insee, 2003; Coulangeon et Lemel, 2007)
- La différenciation sociale des attitudes en matières de loisirs est gouvernée par une **logique de cumul** qui distingue les individus en fonction du nombre et de la fréquence des activités pratiquées
- Cumulativité: quel que soit les activités culturelles ou sportives considérées, on a d'autant plus de chances d'en pratiquer une que l'on pratique déjà l'autre.
- Seules trois activités de loisirs échappent à cette cumulativité et sont quasi exclusives des autres : télévision, pêche, chasse

Coulangeon Philippe et Lemel Yannick, Les pratiques culturelles et sportives : arbitrage, diversité et cumul, Economie et statistique n° 423, 2009

D'après les données du volet « pratiques culturelles et sportives » de l'enquête *permanente sur les conditions de vie des ménages* de 2003 - qui englobent l'usage de la radio et de la télévision, la lecture, les sorties « culturelles » (c'est-à-dire le cinéma, le théâtre, les concerts, etc.), les pratiques amateurs (c'est-à-dire le dessin, la musique, le chant, l'écriture, etc.), les pratiques sportives, mais aussi la chasse ou la pêche - montrent que la différenciation sociale des attitudes en matière de loisirs est d'abord gouvernée par **une logique de cumul, qui distingue les individus en fonction du nombre et de la fréquence des activités pratiquées** : autrement dit, les pratiques sont plus ou moins exclusives selon le niveau de diplôme et + que selon le niveau de revenu. Ainsi, il est justifié de parler de « cumulativité », puisque quel que soit le couple d'activités considérées, on a d'autant plus de chances d'en pratiquer une que l'on en pratique déjà l'autre. 


## Une hiérarchisation des variables sociales

### ● Interprétations

- Activités culturelles et sportives revêtent un caractère « auto-entretenu »
- Effet de dotation: valoriser plus fortement un loisir quand on le pratique
- Variables de différenciation en rapport avec les variables sociales mais hiérarchisées: niveau d'éducation > niveau de revenu > âge > degré d'urbanisation.
- Effet « contre intuitif » de l'activité professionnelle et du temps de travail
- Deux groupes: cadres et professions intermédiaires / autres CSP se distinguent fortement par leur activisme sportif ou culturel = indicateurs de l'hétérogénéité des styles de vie
- Disparités culturelles et économiques ne sont pas suffisantes pour saisir les différents profils repérés: profil 1 (usage intensif de la télévision comme loisir), profil 2 (multipratiquants sportifs), profil 3 (multipratiquants culturels)

Il existe plusieurs explications à cette cumulativité analysée dans les pratiques culturelles et sportives : **Seules trois activités échappent à la logique de « cumulativité » et sont corrélées négativement à l'« échelle de volume » : la pêche, la chasse et surtout l'usage de la télévision.**

Ainsi, on peut se demander si la pratique d'un certain nombre d'activités culturelles ou sportives nécessitant initiation ou entraînement revêt-elle en quelque sorte un **caractère auto-entretenu** ?

Chaque épisode de « consommation » ou de pratique encouragerait la répétition d'une expérience qui devient moins « coûteuse » à produire, par abaissement des barrières - symboliques, culturelles, psychologiques ou même physiologiques, dans le cas de l'entraînement sportif - à l'engagement dans la pratique, et qui produit plus de satisfaction. 

Dans le cas de la pratique sportive, l'image de l'addiction est d'ailleurs bien plus que simplement métaphorique, tant sont attestés les effets d'accoutumance psychique et physiologique qui accompagnent certaines formes d'entraînement ou de « surentraînement ».

L'« **effet de dotation** » (*endowment effect*, selon Kahneman *et al.*, 1990, repris par Loewenstein et Adler, 1995) peut lui aussi contribuer à expliquer l'accumulation. Il y a en effet une **tendance à valoriser plus fortement un objet (c'est à dire une pratique) quand on le possède (c'est-à-dire quand on la pratique), qu'on ne le faisait avant de la posséder (c'est-à-dire avant de la pratiquer)**. Autrement dit, entreprendre et expérimenter encourage ainsi la poursuite de l'activité, puisque celle-ci se révèle, par le seul fait qu'elle est entreprise, plus gratifiante qu'on ne l'avait imaginée. Cet effet suggère en d'autres termes que l'expérimentation est soumise à un effet de cliquet : toute activité dans laquelle on s'engage tend à rester dans le stock des pratiques, qui est donc mécaniquement voué à s'enrichir au fil du temps.

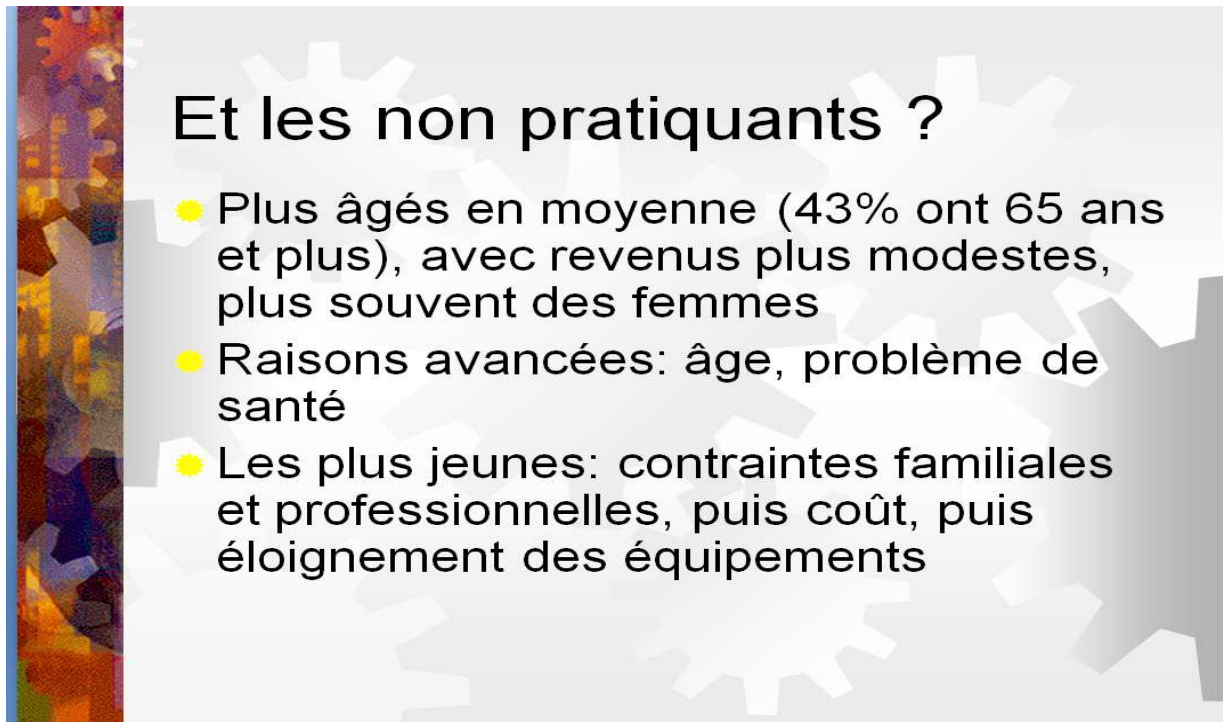
Si le cumul de pratiques s'observe dans l'ensemble de la population, la propension au cumul varie fortement selon les caractéristiques sociales, économiques et culturelles des individus.

- Le cumul d'activités **augmente d'abord avec le niveau d'éducation...**
- Le **niveau de revenu** ;
- **L'âge des individus**. Cet effet apparaît très prononcé. A mesure de l'avancée en âge, l'activisme sportif et culturel **décroit** ainsi significativement et fortement. La montée en âge réduit en elle-même les opportunités de pratique, à la fois pour des raisons de condition physique (cet argument vaut particulièrement pour les activités sportives) et à cause d'un certain resserrement du cercle des relations et des contacts sociaux, pourvoyeurs d'opportunités de pratiques.
- **Le degré d'urbanisation** de la commune de résidence (Paris et grandes villes) : dans la mesure où il existe une offre plus importante.
- L'effet du statut d'activité et du temps de travail apparaît tout à la fois incertain et contre-intuitif : il n'y a pas nécessairement lieu de s'étonner que les inactifs et les actifs inoccupés (chômeurs) présentent les scores les plus faibles sur l'échelle



d'activité et, qu'inversement, les catégories dont le temps libre est le plus rationné, aient les scores les plus élevés.

- La catégorie socioprofessionnelle isole assez nettement les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires de l'ensemble des autres catégories socioprofessionnelles comme un indicateur de l'hétérogénéité des styles de vie de ces catégories. Il existe donc un effet propre de la situation socioprofessionnelle sur l'activisme sportif et culturel, effet qui ne se réduit pas à la disparité des ressources culturelles et économiques.




## Et les non pratiquants ?

- Plus âgés en moyenne (43% ont 65 ans et plus), avec revenus plus modestes, plus souvent des femmes
- Raisons avancées: âge, problème de santé
- Les plus jeunes: contraintes familiales et professionnelles, puis coût, puis éloignement des équipements


Trois profils distincts se dégagent des données. Ils opposent les individus peu investis dans ces activités, à l'exception d'un usage intensif de la télévision (profil 1), à deux profils d'individus nettement plus investis, qui se caractérisent par l'accent mis, pour les uns, sur les activités sportives (profil 2) et, pour les autres, sur les activités culturelles (profil 3).  
...**omnivore et univore.**

### **D'après les Stat info de décembre 2010 sur les non-pratiquants**

Ils sont plus âgés en moyenne que les pratiquants (43 % d'entre eux ont 65 ans et plus), avec des revenus plus modestes. **Les non pratiquants sont aussi majoritairement des femmes.** 

Ils invoquent en premier lieu leur âge et des problèmes de santé comme cause de leur non-pratique. Pour les plus jeunes, les contraintes familiales et professionnelles arrivent en tête des raisons citées. Viennent ensuite le coût des activités, des matériels sportifs et l'éloignement des équipements.

Le manque d'intérêt pour le sport est aussi souvent évoqué.

Plus de la moitié des non-pratiquants a cependant exercé une APS dans le passé en dehors du sport obligatoire à l'école. 

### Conclusion :



## Trois conclusions

- L'obligation d'élargir le spectre de la définition du sport et donc du sportif pour comprendre les évolutions de la demande sociale de pratiques sportives
- Une différenciation sociale qui persiste mais qui devient plus complexe à saisir « globalement »
- Des évolutions mais aussi des permanences

L'analyse rapide ici des enquêtes amènent trois conclusions :

- Le problème de la définition sociale du sport et donc du sportif est central dans les enquêtes : définition « large » ou « restrictive ».

- La différenciation sociale est insuffisamment analysée dans ces enquêtes globales qui agrègent plusieurs modalités de pratiques sous un titre générique (ex. : le vélo).

Cela masque en partie la différenciation sociale à l'intérieur d'un même sport, comme l'ont montré d'autres enquêtes à échelle plus réduite. Pour cela, voici trois exemples.

Ex.1 : le recrutement social des clubs de tennis est différent suivant que le club soit « chic », municipal, corporatif ou universitaire.

Ex.2 : La compétition et les loisirs n'ont pas le même recrutement social. Dans le tennis, au fur et à mesure que l'on s'élève dans le haut niveau, on a un recrutement social de plus en plus favorisé et c'est l'inverse en cyclisme (plus on est à haut niveau plus le recrutement est populaire).

Ex 3 : Parmi les 21 millions de marcheurs définis par la dernière enquête INSEP, on peut distinguer deux sous population. D'une part, il y a ceux qui pratiquent la marche, la « ballade » de manière régulière, qui sont à peu près 18 millions. Ce sont plus souvent des femmes, des personnes avec un niveau de diplôme moyen, et disposant de revenus modestes. D'autre part, il y a ceux qui pratiquent une marche plus intensive (randonnée de montagne, trekking...), ils sont environ 3 millions et sont plutôt des hommes, plus jeunes, sensiblement plus diplômés, plus souvent dans les professions intermédiaires ou intellectuelles, et aux revenus plus élevés.

- On peut quand même dégager les grandes tendances d'évolution des pratiques sportives et donc de la demande sociale avec quelques « raccourcis » mais aussi souligner des permanences ;

## Evolutions et permanences.....

- Massification et diversification des pratiques, des modalités de pratiques et des raisons de pratiquer
- APS intégrées dans les styles de vie et individualisation des pratiques
- Une démocratisation relative: réduction des écarts mais variables sociales de différenciation ne disparaissent pas pour autant
- Une féminisation mais des spécificités : choix des APS, faible adhésion modèle compétitif, moins souvent licenciées, moins d'éclectisme...)
- Le sport une activité pour les jeunes mais un allongement des cycles de vie sportifs: de la petite enfance... aux seniors
- Une stagnation des pratiques licenciées, un classement fédéral stable mais un fort développement des pratiques hors club ou association
- Une complémentarité des pratiques : le développement d'une logique de cumul...des « univores » aux « omnivores »

On observe **une massification des pratiques et corrélativement une grande diversification non seulement des pratiques mais surtout des modalités de pratiques d'une même activité** (dans les espaces, les temps et les modalités de pratique (du fitness à la compétition) et des raisons de pratiquer.

**La massification n'est pas synonyme de démocratisation** (même si les écarts se réduisent) car le poids des variables sociales est toujours différenciateur en fonction du niveau de diplôme, du genre, du revenu, du CSP et des lieux de vie..... et même si les écarts se sont réduits.

On peut noter aussi :

- une relative féminisation des pratiques mais qui recouvre des motivations et des modalités spécifiques aux femmes ;
- un allongement des cycles de vie sportif (vers les jeunes enfants....et vers les seniors) ;
- une relative stagnation des pratiques licenciées et un fort développement des pratiques auto-organisées ;
- et une complémentarité des pratiques : avec un développement de la cumulativité. La cumulativité semble être un indicateur de différenciation qui se développe. Par exemple, randonner en montagne, jouer au tennis dans un club et fréquenter une salle de remise en forme. On observe de la multipratiques.

Donc on observe des évolutions mais aussi permanences (Aubel, Lefèvre, Tribou, 2008).



## La pratique sportive entre deux pôles organisateurs

- ☀ La pratique sportive « mode de vie » : intensive, parfois institutionnalisée et compétitive
- ☀ La pratique « loisir » : hygiéniste, prétexte à convivialité, divertissement, maintien du bien être
- ☀ ....mais pôles non exclusifs l'un de l'autre
- ☀ ...la complexité de la demande sociale de pratiques sportives

Primo, il y aurait deux pôles organisateurs des expériences sportives :

- la pratique sportive comme « mode de vie » : intensive, parfois institutionnalisée et compétitive ;
- la pratique de loisirs : hygiéniste, comme prétexte à la convivialité, au divertissement et maintien du bien être.

Ces deux modèles ne sont pas exclusifs l'un de l'autre mais sont deux pôles organisateurs entre lesquels se distribuent les usages sportifs des français. (ex : le petit foot du dimanche entre copains et le modèle classique entraînement-match).

Secondo, il y aurait une relative permanence des goûts sportifs :

- le classement des pratiques ne varie pas vite ;
- ni la division sexuée des goûts sportifs - en effet, la natation, la gymnastique, la fitness, la danse sont toujours les pratiques les plus prisées par les femmes, en moindre adhésion au modèle compétitif, ayant moins d'éclectisme et étant moins assidues que les hommes en matière de sport- ;
- ni la relation entre l'âge, le taux de pratique et les modalités de pratiques : les âges du sport.

Cela fait toute la complexité des pratiques sportives, ce qui rend d'autant plus difficile l'analyse de la demande pour des décideurs qu'ils soient publics ou privés...plus particulièrement quand il s'agit de penser les équipements et aménagement sportifs « adaptés » ou le moins possible « décalés » par rapport aux demandes sociales.